



CONFEDERAÇÃO BRASILEIRA DE ESGRIMA
FUNDADA EM 5 DE JUNHO DE 1927

Presidência

Rio de Janeiro, 18 de dezembro de 2013.

OF / CBE / PRES / N°. 2013.579.

Da Presidência da Confederação Brasileira de Esgrima - CBE

Aos Senhores(as) Responsáveis pelas Entidades de Prática Desportiva Filiadas, Vinculadas e Reconhecidas pela CBE.

ASSUNTO: Convite do Círculo de Esgrima de Dourdan.

Anexo: Regulamento da Coupe de la Ville de Dourdan.

Prezados(as) Senhores(as),

A Confederação Brasileira de Esgrima recebeu convite do Círculo de Esgrima de Dourdan para a participação para 8 esgrimistas brasileiros e 2 treinadores.

Informamos ainda que as possíveis candidaturas deverão seguir acompanhadas do competente termo de intenção de participação em competições internacional, onde o esgrimista através de sua EPD se compromete a arcar com todos os custos dessa participação.

Segue repetido o conteúdo do e-mail que recebemos:

“Temos o prazer de convidar a Federação Brasileira para a Copa do Mundo de Juniores em Dourdan, em 18 e 19 de Janeiro de 2014.

Nós convidamos 4 homens e 4 mulheres e 2 treinadores para participar do evento individual no sábado e competição da equipe no domingo.

Custearemos com as transferências entre o aeroporto e o local de competição Dourdan e retorno.

Acomodação para 4 noites com café da manhã, almoço e jantar clube BELAMBRA.”

Anteciosamente,

GERLI DOS SANTOS

Presidente da CBE

XXXII^{ème} COUPE DU MONDE JUNIOR

SABRE DAMES

SABRE HOMMES

XLI^{ème} COUPE DE LA VILLE DE DOURDAN

Le 18 Janvier 2014

REGLEMENT

ARTICLE 1 Le Cercle d'Escrime de Dourdan organise, sous le patronage de la Fédération Française d'Escrime, de la Municipalité, de la Communauté de Communes de Dourdannais en Hurepoix, du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général de l'Essonne, de la Ligue de Versailles, du Comité Départemental de l'Essonne le **samedi 18 Janvier 2014** la COUPE DE LA VILLE DE DOURDAN.

ARTICLE 2 Les compétitions sont ouvertes aux Sabreurs Masculins et féminin sélectionnés par leur Fédération suivant le quota définis par la F.I.E.

Les participants aux épreuves devront posséder la licence **F.I.E.**

ETRE ÂGÉS DE MOINS DE VINGT ANS AU 1^{ER} JANVIER 2014.

ARTICLE 3 LIEU ET HORAIRES DES COMPETITIONS.

GYMNASES Nicolas BILLIAULT et Lino VENTURA

Chemin du Champ de Courses à DOURDAN

Vendredi 17 Janvier	Gymnases Nicolas BILLIAUT	V.V.F. BELAMBRA
Contrôle des armes (2 armes max.)		de 14 h à 21 h
	Gymnases Nicolas BILLIAUT	
Samedi 18 Janvier	SABRE HOMMES	SABRE DAMES
Contrôle des armes (2 armes max.)	à partir de 7 h	à partir de 8 h 45
Appel des tireurs	à partir de 7 h	à partir de 8 h 45
Réunion des chefs de délégation	7 h 45	9 h 30
Scratch	8 h 00	9 h 45
Début des épreuves	8 h 30	10 h 15
Finales à 4	17 h 00	

ARTICLE 4 La formule sera conforme aux décisions du congrès de la F.I.E. (1 tour de poule, sélection à l'indice, tableau d'élimination directe sans repêchage).

ARTICLE 5 Les participants devront se présenter en tenue réglementaire, normes F.I.E.

XXXII^{ème} COUPE DU MONDE JUNIOR

SABRE DAMES

SABRE HOMMES

XLI^{ème} COUPE DE LA VILLE DE DOURDAN

Le 18 Janvier 2014

ARTICLE 6 Les licences seront contrôlées et le droit d'engagement de **15 €** doit être acquitté avant le tournoi. Le droit d'engagement sera à régler exclusivement en euros ou en dollars.

ARTICLE 7 Le Directoire Technique tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement et sera composé selon les exigences en vigueur de la F.I.E.
La compétition sera gérée avec le logiciel « **EN GARDE** » homologué par la F.I.E.

ARTICLE 8 Le vainqueur se verra attribuer la Coupe de la Ville de Dourdan. Le meilleur des Cadets sera également récompensé par une coupe. Un classement des nations sera effectué à partir des résultats individuels. Dans ce classement, seuls les 4 meilleurs résultats de chaque nation seront pris en compte.

ARTICLE 9 Les engagements devront être effectués selon les règles de la F.I.E., sur le site internet de la F.I.E.

ATTENTION

Les engagements seront clos 8 jours avant le début de la compétition

ARTICLE 10 Contact des organisateurs

Maître d'armes

Georges PALFI

38, rue d'Etampes

91410 DOURDAN

TEL : 33 (0) 1 64 59 85 22

POR : 33 (0) 6 15 07 57 94

email : georges.palfi@free.fr

Responsable des réservations

Adeline PINTO

TEL : 33 (0) 6 58 29 33 46

email : sabredourdan2014@sfr.fr

Président du Club

Laurent BOULANGER

ARTICLE 11

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons que l'accès aux pistes du **Gymnase Nicolas Billiault** ne sera **autorisé** qu'aux **tireurs** en cours de compétition, aux **arbitres** et pour les tableaux d'éliminations directe, aux **accompagnateurs** munis d'un **badge spécial** qui leur sera remis à l'entrée des pistes lors de chaque match et repris après le match.

XXXII^{ème} COUPE DU MONDE JUNIOR

SABRE DAMES

SABRE HOMMES

XLI^{ème} COUPE DE LA VILLE DE DOURDAN

Le 18 Janvier 2014

ARTICLE 12

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte de matériel ou de vol. Tout tireur engagé dans l'épreuve reconnaît implicitement avoir pris connaissance de tous les articles du présent règlement et les accepte sans réserve.

ACCUEIL Nous vous recommandons de venir faire contrôler les armes dès vendredi pour éviter l'affluence le samedi matin. Le contrôle des armes s'effectue vendredi de 14 h à 21h00 au BELAMBRA.

REPAS DU SOIR

Le vin d'honneur offert par la Municipalité de Dourdan, ainsi que le dîner du samedi soir aura lieu au BELAMBRA Avenue d'Orléans – 91410 DOURDAN.

Afin de prévoir les repas, les délégations sont priées de signaler à Mademoiselle Adeline PINTO, pour le **13 janvier 2014 au plus tard**, le nombre de personnes souhaitant y participer. **Prix le Samedi soir 25 € par personne.**

TEL : +33 (0) 6 58 29 33 46 email : sabredourdan2014@sfr.fr

Un Mac Donald est disponible à 400 mètres de Bélambra

HOTEL BELAMBRA Si vous souhaitez nous pouvons effectuer les réservations pour votre équipe à des prix préférentiels au Bélambra Le Normont

	Chambre Simple avec Petit Déjeuner	Chambre Double avec 2 Petits Déjeuner
Hors Cercle d'Escrime de Dourdan	69 €	84 €
Par le Cercle d'Escrime de Dourdan	65 €	80 €

LISTE DES HOTELS

**	Bélambra. Le Normont	91410 Dourdan	Av d'Etampes	Tel : +33 (0)1 60 81 66 66 Fax : +33 (0)1 64 59 44 78
**	Hôtel Blanche de Castille	91410 Dourdan	Place des Halles	Tel : +33 (0)1 60 81 19 10 Fax : +33 (0)1 60 81 19 11
**	Hôtel Kyriad	91150 Etampes 17 Km	Av. Coquerive	Tel : +33 (0)1 60 80 04 72 Fax : +33 (0)1 60 80 19 36
**	Hôtel IBIS	91150 Etampes 17 Km	14 Rue du Rempart	Tel : +33 (0)1 69 92 16 50 Fax : +33 (0)1 64 94 04 32
**	Hôtel Campanile	91940 Les Ulis 20 Km	5 Av. des Andes	Tel : +33 (0)1 69 28 60 60 Fax : +33 (0)1 69 28 06 35
*	Hôtel Formule 1	91940 Les Ulis 20 Km	rue Rio Solado	Tel : +33 (0) 8 91 70 52 71

(Des navettes sont assurées au départ de Blanche de Castille et de Bélambra seulement)